

Un symbole de la politique meurtrière de Vichy

« Quand la grande rafle a débuté, le matin du 16 juillet 1942, les policiers mobilisés avaient entre leurs mains 27 391 fiches d'arrestation. Le bilan officiel de l'opération, daté du lendemain, donnait 8 833 « adultes » (juives et juifs apatrides de plus de 16 ans) arrêtés, soit un taux d'efficacité inférieur à un tiers. 2500 fiches avaient été établies par erreur pour des hommes déjà arrêtés. Dans les faits, un peu moins de 25 000 personnes « recherchées » étaient effectivement arrêtables ». Au 17 juillet, il en restait donc environ 16 000 à retrouver.

Parmi elles, environ 4000 ont été appréhendées par la suite (puis déportées) jusqu'à la fin du mois d'août 1942, des centaines d'autres lors des rafles de février 1943 et de janvier-février 1944, plus de 1000 dans le cadre de la traque, le plus souvent pour infraction au port de l'étoile jaune.

Ainsi, au bout du compte, près d'un « adulte » sur deux visés par la grande rafle a été exterminé. »

D'après Laurent Joly, *La rafle du Vel' d'Hiv', Paris, juillet 1942*, Grasset & Fasquelle, Paris p. 294-295

En vous appuyant sur l'ensemble de l'activité et sur ce texte, indiquer ce qui peut donner à la rafle du Vel' d'Hiv' les caractéristiques d'un symbole de la politique meurtrière de Vichy.

Le rôle pro-actif des autorités françaises dans l'organisation et la conduite des opérations, l'ampleur des moyens humains, matériels et logistiques mobilisés, le grand nombre de personnes ciblées, aussi bien hommes, femmes qu'enfants, la traque dont les victimes ont fait l'objet jusqu'en 1944 et son lourd bilan font de la rafle du Vel' d'Hiv' un symbole, un manifeste, de la politique meurtrière de Vichy.